

Le **Conseil Municipal** tiendra une séance
A la Mairie le

**Lundi 16 octobre 2023
à 20h30**

ORDRE DU JOUR :

1. MARCHE AMENAGEMENT INTERIEUR DE LA MAIRIE – Choix d'un architecte
2. EXTENSION DU CLUB HOUSE – Choix d'un architecte
3. Convention Fourrière 2024
4. STADE ANNEXE - Location de modulaires
5. Adhésion à l'UGAP pour l'achat de GAZ (2025-2028)
6. Provisions pour créances douteuses 2023
7. Décision modificative n°3 – Budget principal 2023
8. Accroissement temporaire – service administratif - 12 mois – temps non complet (33h00)
9. Accroissement temporaire – service technique – 12 mois – temps non complet (24h30)
10. Mise à disposition exceptionnel d'une partie d'un hangar – La Futaie - 6 mois
11. Le Mans Métropole – Transfert de compétences – modifications statutaires
12. Organisation du repas des aînés + tarif du repas
13. Convention ZIMBRA
14. Demande de subvention exceptionnelle - RASED

Décisions du Maire

Questions diverses

*Non reconnaissance de catastrophe naturelle sur la commune de Rouillon
Instauration d'une participation employeur pour la mutuelle santé des agents
Installation d'un éco pâturage – lotissement des bourdonnières
Carte d'accélération ENR
Classe Ullis – demande de périscolaire
Bail BEB HIBOU*

Le Maire
Laurent PARIS



MAIRIE DE ROUILLON

4 rue de l'église
72700 Rouillon

Tél. : 02 43 47 83 00
Fax : 02 43 47 85 52

Site : www.ville-rouillon.fr